

## CGT AFPA : UN NOUVEAU SECRÉTARIAT NATIONAL ET DE GRANDS ENJEUX POUR LE NOUVEAU MANDAT 2022-2025

*La Commission Exécutive du syndicat réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2022 a voté l'élection du nouveau Secrétaire National dans la continuité des décisions du 32<sup>e</sup> Congrès qui s'est tenu du 13 au 17 juin 2022 à Samoëns. Hélène Mayans, 49 ans et 28 ans d'ancienneté au sein de l'AFPA, en devient la nouvelle Secrétaire Générale et succède ainsi à Yann Cherec.*

**S**yndiquée à la CGT AFPA la même année que son entrée à la crèche d'entreprise en 1995, elle est devenue très rapidement militante en s'engageant au côté des salarié-es à travers différents mandats électifs et syndicaux (déléguée du personnel, CE, déléguée syndicale locale). En 2006, elle rejoint la direction du syndicat CGT AFPA au sein du bureau national jusqu'en 2011. En 2012, elle décide de reprendre une activité professionnelle en restant attentive à l'activité de son syndicat. C'est aux dernières élections professionnelles de 2019 qu'elle s'est réinvestie, notamment au CSE du Siège. Dans son adresse aux syndiqué-es CGT de l'AFPA, elle souligne :

**“ C'est un secrétariat qui se veut enthousiaste, dynamique, rassembleur, combatif et optimiste. Il aura à cœur d'assurer la continuité des activités de notre syndicat autour des valeurs essentielles de la CGT qui sont la fraternité, la solidarité, la confiance et la défense des travailleur-ses ”**

Pour la CGT AFPA, les enjeux pour ce nouveau mandat sont multiples : l'augmentation des salaires fait l'objet d'une plateforme revendicative inter-syndicale, pour laquelle l'arbitrage des tutelles n'est pas encore connu. À l'instar de la Fonction publique ou des agent-es de la Sécurité sociale,

les salarié-es de l'AFPA attendent notamment une revalorisation du point d'indice, entre autre. Le gel des salaires et la perte cumulée de pouvoir d'achat observée depuis plus de 10 ans ne peuvent plus continuer, de surcroît dans un contexte d'inflation galopante.

L'AFPA (statut EPIC) possède deux filiales, création évitant une distorsion de concurrence sur le marché concurrentiel de la formation : Entreprises et Accès à l'emploi. Il faut savoir que seul L'EPIC possède la garantie illimitée de l'État (garantie des salaires). La perspective de création d'une troisième filiale amène de nombreuses questions chez les salarié-es et mobilise le syndicat pour analyser les conséquences. Une motion<sup>1</sup> a d'ailleurs été votée lors du congrès : « Pour la CGT, la dépréciation doit commencer par l'embauche des CDD actuels en CDI à l'AFPA, notamment sur les 400 postes toujours vacants, suite au PSE toujours non homologué à ce jour. ».

Les élections professionnelles devraient avoir lieu fin 2023. C'est un axe prioritaire qui va mobiliser tout le collectif pour faire gagner la CGT. Le contexte sera différent des précédentes élections car la structuration des effectifs a beaucoup évolué et la précarité explose. De fait, les axes revendicatifs et la stratégie devront s'y adapter.

Enfin, la transition écologique et environnementale va faire l'objet d'un cahier revendicatif spécifique.



La CGT AFPA considère que l'indépendance énergétique et le défi climatique emportent des mutations considérables, en particulier pour les métiers de demain. L'Agence est à même d'en devenir un des piliers pour permettre autant aux salarié-es qu'aux privé-es d'emplois de s'y adapter, par la formation qualifiante, dans un service public de la formation professionnelle refondé.



<sup>1</sup> <https://cgtafpa.fr/motion-relative-a-la-perspective-de-creation-dune-3e-filiale/>